

Le présent contrat est conclu entre la Société X (Fournisseur) et la Société Y (Client).

Parties

Dénommées ci-après les Parties.

Durée du contrat

Ce contrat entre en vigueur le 2024-01-15 pour une durée de 12 mois.

Prix et Paiement

Le montant total est de 10 000 EUR à payer mensuellement.

Résiliation

Chaque Partie peut résilier avec un préavis de 30 jours.

Pénalités

Des pénalités peuvent s'appliquer en cas de retard.